

8 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Nous nous étonnons de voir une présentation statistique qui fait apparaître un faible nombre d'élèves par enseignant alors que cela ne correspond à rien sur le terrain. Le nombre des élèves par classe a, en général, baissé mais les élèves ont vraiment changé, ce qui rend bien plus difficile la tâche des enseignants.

Les élèves travaillent-ils trop ou pas assez ? Nous critiquons les horaires planchers, l'absence de dédoublement et les programmes trop chargés pour ces horaires réduits car le travail qui ne peut être fait en classe doit être fait à la maison, ce qui peut alourdir la charge de travail de l'élève (pour l'élève qui fait le travail maison et qui le fait sérieusement). Or le travail maison risque d'être un facteur d'inégalité dans la mesure où le travail risque d'être fourni seulement par les élèves suivis par les parents. Le travail maison ne sera pas un facteur d'inégalité si les programmes sont véritablement adaptés aux horaires.

Les itinéraires de découverte permettent-ils aux élèves de travailler davantage ? Le diagnostic semble peu satisfaisant. Seuls les élèves bien adaptés au système semblent bénéficier de ce mode d'apprentissage. Très peu d'élèves en difficulté, qui en étaient pourtant la cible, en ont tiré profit. Nous constatons même un absentéisme plus important lors de ces itinéraires de découverte qui ne sont pas perçus comme une matière à part entière. La nécessité de se recentrer sur les savoirs fondamentaux est évidente.

La notion de plaisir-désir dans l'apprentissage a été abordée. Si le plaisir est une nécessité, si les enseignants ont toujours cette notion à l'esprit, il est cependant évident qu'il ne peut venir qu'après un temps d'étude incompressible –il faut faire ses gammes- temps d'étude, travail qui exige le recours à l'autorité basée sur le respect.

La considération accordée à l'école par les parents influe sur la motivation et la réussite de l'élève.

Pour que l'école puisse répondre à sa mission, elle ne doit pas renoncer à ses exigences dont le travail à la maison, ni compter sur les seuls enseignants mais également sur des parents motivés par la réussite de leurs enfants ; des moyens budgétaires importants sont évidemment nécessaires, sans être toutefois suffisants pour motiver et faire travailler efficacement (sans recourir aux ludiques itinéraires de découvertes) les élèves sur des programmes pertinents avec des effectifs adaptés.

QUESTION N°10 : COMMENT ORGANISER ET AMÉLIORER L'ORIENTATION DES ÉLÈVES ?

Diagnostic général

Trop souvent, l'orientation des élèves se résume et se réduit au remplissage des filières existantes, au détriment des goûts et des volontés des élèves. Or nous savons que les projets de décentralisation à l'étude risquent d'accentuer ce type de pratiques. Nous ne voulons pas d'une orientation qui devienne une pure « manipulation économique », consistant à diriger les élèves vers les seules filières existant localement et à adapter l'offre de formation au bassin d'emploi local. Nous refusons que l'Ecole s'adapte aux desiderata du patronat local.

Pour autant, nous sommes soucieux d'offrir de véritables débouchés professionnels aux élèves. Mais il doit s'agir de formations souhaitées par eux, et non imposées ; ce qui implique aussi une meilleure répartition territoriale des différentes formations.

Nous constatons que l'évolution d'une économie de plus en plus technicisée et tertiariée – évolution appelée à se poursuivre – exige un niveau de qualification toujours plus élevé. A l'heure du chômage de masse, moins on a de qualification, plus il est difficile de trouver un emploi. Il apparaît donc nécessaire d'élever le niveau général de qualification et de ne pas remettre en question la durée actuelle des études générales, qui nous semble minimale. Il est vrai que l'idée d'un retour à une réorientation en fin de cinquième rencontre des adhérents, car elle donne l'illusion de pouvoir évacuer du collège les élèves qui s'y « ennuient ». Mais elle est en contradiction avec l'idée évoquée plus haut – et soutenue par le Haut Conseil de l'Evaluation - d'une nécessaire hausse de la culture générale et des qualifications. Nous penchons donc pour un maintien du système tel qu'il fonctionne, en y ajoutant une dimension de souplesse qui permette éventuellement que, dans des cas bien particuliers (rejet drastique de l'école par exemple), des solutions personnelles puissent être envisagées.

Quoiqu'il en soit, il apparaît que les passerelles entre formations, et en particulier celles qui permettent de rejoindre des formations plus longues à partir de filières courtes, sont à la fois trop peu nombreuses et très mal connues.

Perspectives

A ce niveau comme du point de vue général de l'orientation, la priorité nous semble donc de faire un effort important sur l'information, afin que les élèves se rendent compte, plus tôt et mieux, de ce qui existe,

et puissent élaborer par eux-mêmes une sorte de projet personnalisé dans la durée.

Pour cela, nous réclamons la présence en permanence dans les établissements du second degré d'un ou de plusieurs C.O.P. , seul professionnel habilité à traiter de ce sujet avec toute la compétence requise. Nous rappelons, comme nous l'avons dit en mai et juin de cette année, que nous ne voulons pas que ces personnels soient décentralisés. Nous en profitons pour affirmer clairement notre plus franche opposition à l'idée que les enseignants prennent en charge ne serait-ce qu'une partie de ce travail, pour lequel ils n'ont ni le temps ni la qualification. La création d'un grand nombre de postes de C.O.P. est nécessaire dans l'optique où l'on instituerait une heure hebdomadaire d' « information à l'orientation », en sus des heures accordées à l'enseignement des différentes disciplines. Pour les premières années de collège, cette heure pourrait être consacrée d'avantage à la psychologie et à la découverte de soi, avant de prendre un virage vers les questions d'orientation au sens strict.

A ce volet théorique pourrait s'ajouter, hors temps scolaire, de courts stages en entreprise (un jour par trimestre ?) afin que les élèves acquièrent la connaissance empirique de ce qui s'y passe. Cela permettrait à certains, comme le souligne une mère d'élève (qui en a fait l'expérience avec son fils), de se rendre compte que « l'école, c'est mieux que le monde du travail ».

Un autre parent d'élève a finalement posé la question centrale : « A quoi voulons-nous que l'Ecole serve ? A former des gens qui deviennent, le plus rapidement possible, des salariés exploités dans les entreprises ? Ou à former des citoyens, dotés d'un esprit critique, avec un haut niveau de formation générale qui leur permette de faire face à ce qui les attend ? »

Conclusion :

Si l'idée de réorientation précoce peut apparaître séduisante au premier abord, tant les difficultés au collège sont réelles, elle semble néanmoins en contradiction avec, d'une part, l'évolution générale de l'économie, et, d'autre part, les finalités civiques et citoyennes de l'Ecole ; la question de l'orientation est un défi pour l'Ecole, qui se doit de développer grâce aux C.O.P. et aux C.P.E. l'information sur ce thème ainsi que d'égaliser les filières de formations entre et au sein des régions et de mettre en place des passerelles nécessaires – ce ne peut être qu'avec des horaires et des personnels suffisants pour y faire face, c'est-à-dire des moyens supplémentaires, à l'opposé des choix budgétaires actuels.

13 Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Au collège, nous constatons de plus en plus, chez les élèves, des problèmes d'écriture, des problèmes d'écoute, des difficultés d'adaptation (utilisation du cahier de textes...), de comportement. Il conviendrait, à l'école primaire, d'avoir, dans toutes les classes, les mêmes exigences, de donner aux élèves, dans leur propre intérêt, de bonnes habitudes (écriture lisible, bonne tenue des cahiers, prise de parole ordonnée ...).

Nous demandons, dès l'école maternelle, le dépistage systématique des troubles et déficiences (lecture, écriture, apprentissage, capacités physiques ou autres, ...), ce qui implique

- la formation nécessaire des enseignants
- l'intervention de personnes qualifiées (ex. : orthophonistes), des visites médicales approfondies...
- la coopération immédiate et effective des familles

(d'où la nécessité de la prise en charge complète des frais occasionnés (ex. : orthophonie), ce qui peut être un frein pour certaines familles très modestes) Ce dépistage doit impérativement être suivi d'une solution adaptée et immédiate ; si les problèmes constatés ne sont pas pris en charge et réglés dès que possible, ils ne le seront pas davantage au niveau du collège où ils mèneront à l'échec scolaire.

Si, en raison de leurs déficiences, certains élèves ne peuvent, malgré tout, obtenir le niveau moyen, il ne faut pas les intégrer dans des classes normales mais les intégrer dans des structures adaptées (avec un effectif moins important) qui, par un enseignement adéquat, avec un suivi personnalisé, leur permettront d'exploiter au mieux leurs capacités, de s'épanouir en n'étant pas constamment en situation d'échec, et de déboucher sur une orientation conforme à la fois à leur souhait et compatible avec leurs compétences.

La taille des classes pourrait, en étant plus réduite, permettre le dépistage immédiat des difficultés et donc une remédiation plus rapide, plus efficace. Mais l'hétérogénéité seule ne suffit pas à aider les élèves en difficulté. Il faudrait tout d'abord que l'élève soit motivé, et qu'il bénéficie, en très petits groupes, d'un suivi personnalisé, de l'utilisation de logiciels ou d'autres moyens adaptés aux difficultés de chacun, pour apporter la remédiation correspondante.

Les évaluations (actuellement CE2 et 6è) permettent le dépistage des difficultés individuelles mais, faute de moyens, sont, en règle générale, non suivies de remédiation. Il faut dégager les moyens de former des groupes homogènes ponctuels permettant d'apporter la remédiation nécessaire.

Les classes de 4^è Aide et soutien, les 3^è d'insertion, qui permettent dans un sens de maintenir les élèves ds le cadre scolaire et, par conséquent, d'éviter leur sortie sans diplôme, obtiendraient de meilleurs résultats avec des effectifs plus réduits, ce qui permettrait un suivi plus individualisé des élèves.

Les problèmes psychologiques et familiaux, ponctuels, de certains élèves ont un impact négatif sur leur scolarité. Il faudrait que ces problèmes soient repérés le plus vite possible et qu'une aide psychologique immédiate et durable soit apportée aux élèves concernés par un personnel compétent (les conseillers psychologiques). Que ces classes relais trouvent une meilleure articulation avec les établissements scolaires pour éviter que les élèves concernés ne soient absents de leur classe habituelle lors des mêmes cours.

En cas de rejet de l'école par l'élève, que ce rejet soit une cause ou une conséquence de difficultés scolaires (ou autres), il conviendrait, parce que ce rejet peut être accompagné d'absentéisme, de violences..., d'insérer l'élève dans une autre structure, permettant un contact plus rapide avec la vie professionnelle.

Nous déplorons également une certaine lenteur administrative. Il conviendrait donc que, dès qu'un problème est détecté, l'information soit transmise immédiatement et la solution mise en place. Plus le délai de réponse est court, plus la remédiation peut être efficace.

Il serait bon que des commissions de suivi des élèves en difficultés se généralisent et se développent : réunissant régulièrement chef d'établissement (adjoint), C.P.E, infirmière, assistante sociale, C.O.P. , ces commissions étudient les cas repérés pour leur proposer la meilleure solution possible

Les Assistantes Sociales scolaires, les C.P.E., les C.O.P, les infirmières, les MI/SE, les aides-éducateurs, les assistants d'éducation interviennent pour beaucoup dans la prise en charge et l'accompagnement des élèves en difficulté, en les prenant davantage en compte dans leur globalité, comme individus et pas seulement comme élèves.

Le dépistage, qui se ferait mieux en classes plus réduites, doit être systématique, précoce et suivi de remédiation immédiate et durable, d'un suivi personnalisé, par des personnes compétentes (C.P.E, infirmière, assistante sociale, C.O.P...), ce qui demande des moyens.